

Lettre électronique du Centre de ressources Politique de la ville

36, bd Amilcar CABRAL, Imm. La Varangue, 97200 FDF.

BP 7222, 97277 Schoelcher cedex,

Pour publier un article sur des projets et actions de développement social urbain :

Tél : 0596 686452, Fax 0596 589628 contact@villecaraibe.com

Nouveau site internet : *Bientôt disponible ! Plus pratique et lisible* : www.villecaraibe.com

Prochaines actions collectives du Centre de ressources :

Formations- action en partenariat avec le CNFPT

-Observation sociale et politique de la ville : 14, 15, 17 décembre 2009 (première partie)

-Janvier et février 2010 : Rentrée 2010 des acteurs de la politique de la ville et de la rénovation urbaine (à programmer)

-Restitution de l'Etude sur l'état des lieux et les perspectives pour la médiation sociale en Martinique (à programmer)



Bienvenue au deux délégués du Préfet : Sonia REZAIRE (Quartier du Centre ouest du Lamentin) et David AFRICA (Délégué du Préfet au Terres – Sainville) prenant leur service en Janvier 2010.



Installation officielle des deux correspondants locaux de la HALDE (joseline.brailon@halde.fr et jose.nosel@halde.fr)

Actualités DSU nationales- locales et nouvelles du réseau du DSU

VISITE DE LA SECRETAIRE D'ETAT CHARGEE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

La Secrétaire d'Etat, Fadela AMARA, a rencontré mardi 24 et mercredi 25 novembre, plusieurs acteurs de la politique de la ville en Martinique.

Le **Projet de Rénovation Urbaine de Fort de France**, lui a été présenté par le Maire et l'équipe du Grand Projet de Ville. Elle a dans ce cadre, pu visiter la rénovation du parc floral financée par l'ANRU, elle a aussi ouvert le Comité de Pilotage de [l'opération d'éco quartier caribéen de Bon Air](#), signée la convention et visitée ce quartier, ses associations et ses habitants où elle a rappelé que l'Etat participe à hauteur de 16 millions.



Elle a visité également le chantier d'insertion confié par le Département à l'Association Action et Développement en cours : « **les bains d'Absalon** », et a pu échanger dans ce cadre avec le Président du Conseil général sur son engagement envers l'insertion professionnelle des Jeunes. Ce chantier a été ouvert depuis DEAN et mobilise 40 personnes en parcours d'insertion avec un taux de réussite en sortie de parcours de 60%.

Au Lamentin, elle a visité le **quartier Pelletier** et notamment a été reçu au **CASE (Centre d'Action Sociale et Educative)** par le Maire et l'équipe du GIP-Développement Social Urbain et les associations de quartiers. Par ailleurs, la coordinatrice du **Projet de Réussite éducative (PRE) du Lamentin** lui a présentée les avancées de ce dispositif.

Fadela AMARA a également pu rendre hommage aux **cadets de la République** rappelant qu'il s'agit : « d'un dispositif qui correspond bien au souhait du Président d'avoir une police qui ressemble à son peuple dans toute sa diversité et qui permet à des jeunes gens en difficulté scolaire d'accéder à une formation tout en rendant service aux citoyens » Lancé en 2007 ce dispositif vise à promouvoir la diversité et l'égalité des chances. Après un an de formation en alternance- à la fois au lycée Petit Manoir et au commissariat de police, la deuxième promotion des cadets officie en tant qu'adjoint de sécurité au sein des différents services de police et ont ainsi obtenues des mains de la Secrétaire d'Etat leur diplôme de **service civil volontaire**.

La Secrétaire d'Etat a rencontré des acteurs **de la politique de la ville sur le champ de la réussite éducative** avec notamment les prochains internat d'excellence et les dispositifs du Plan espoir banlieue en la matière tel que les **Médiateurs scolaires** mais également les **adultes relais**.

Elle a visité aussi **l'AADPAS** qui est une association qui s'occupe des questions d'accompagnement et intégration des femmes immigrés, de parentalité et accompagnement de victimes sexuelles.

Enfin, la Secrétaire d'Etat a eu a cœur de nommer avec l'aide du Préfet, **les deux délégués du Préfet qui officieront à Terre Sainvilles pour Fort de France avec David AFRICA et les quartiers du Centre Ouest du Lamentin (Four à chaux, Bas mission, Vieux Pont) pour Sonia REZAIRE**. Ces deux délégués auront à assurer la présence de l'Etat et une meilleure coordination et pertinence de ses interventions en direction des quartiers sur lesquels ils sont positionnés.

Lors de cette visite courte mais dense, la Secrétaire d'Etat a ainsi pu montrer son engagement face au sentiment d'abandon de certains habitants et a pu constater les avancées de la Dynamique Espoir Banlieue qu'elle a initiée. Selon le journal France Antilles, elle a rappelé que : « **Ce qui est important c'est que les populations des quartiers disent ce qu'elles attendent de la Politique de la ville** », qu'elle soutiendrait les « **initiatives locales** », que pour elle au regard de notre situation : « **C'est important que les collectivités territoriales, la Région pour l'emploi et le Département pour le social, participent à cette dynamique à travers leurs compétences propres...** »

Comité interministérielle à l'égalité des chances

Lors du comité interministériel à l'égalité des chances, le 23 novembre, le Premier ministre a annoncé de nouvelles mesures en faveur de l'égalité des chances portant sur l'éducation et l'emploi. Ces annonces complètent les mesures en faveur de la diversité qu'avait présentées Nicolas Sarkozy, le 17 décembre 2008.

Premier bilan des mesures engagées pour la diversité

François Fillon a présenté l'état d'avancement des principales mesures annoncées par le président de la République en décembre 2008 :

- plus de 30 % d'élèves boursiers ont été admis en première année de classe préparatoire aux grandes écoles à la rentrée 2009-2010. En outre, 20 classes préparatoires dépendant des écoles de la Fonction publique sont maintenant ouvertes, dont une à l'ENA, depuis la rentrée 2009 ;
- l'expérimentation nationale du CV anonyme a été lancée le 3

novembre. Un bilan sera tiré dans six mois ;

- 150 entreprises ont obtenu le label diversité ou sont entrées dans la démarche de labellisation en 2009.

Mesures en faveur de l'éducation

De nouvelles mesures portant sur l'éducation ont été retenues :

- l'ouverture, d'ici la rentrée 2011, de 100 classes préparatoires technologiques et commerciales vers les grandes écoles ;
- la suppression des frais d'inscription aux concours d'entrée des grandes écoles sous tutelle de l'État, dès 2010, pour les élèves boursiers ;
- le lancement d'une mission d'inspection, par Luc Chatel, ministre de l'Éducation nationale, et Valérie Pécresse, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, sur la discrimination

sociale lors de l'accès aux concours des grandes écoles. Les résultats sont prévus en juin 2010 pour modifier, le cas échéant,

l'organisation des concours dès 2011 ;

- l'augmentation de 30 % du nombre d'apprentis dans les grandes écoles d'ici 2011 pour atteindre 16 400 personnes. L'objectif est de permettre aux jeunes de concilier autonomie financière, acquisition d'un diplôme de haut niveau et insertion professionnelle ;

- la signature d'une convention entre la conférence des grandes écoles et l'État d'ici fin novembre 2009, afin de permettre la

mise en oeuvre rapide de mesures pour l'égalité des chances.

Mesures en faveur de l'emploi

Le Premier ministre a annoncé le lancement de la consultation des partenaires sociaux sur le thème de la diversité en entreprise, prévue à l'Agenda social 2009.

Cette consultation vise à inciter ces derniers à dresser le bilan de l'accord national interprofessionnel du 12 octobre

2006 (sensibilisation des acteurs, procédures de recrutement, bonnes pratiques, etc.). Il s'agit également d'élargir la réflexion à d'autres mesures.

En outre, le gouvernement propose d'inscrire au bilan social des entreprises de plus de 300 salariés les actions menées en faveur de la diversité.

Autres mesures en faveur de l'emploi : le label diversité sera étendu aux PME et à la fonction publique, dès le début de l'année 2010, et le CV anonyme expérimenté dans la fonction publique dès le mois de janvier prochain, pour le recrutement des contractuels.

Participeront notamment à cette expérimentation l'Acisé, le Pôle emploi, la Caisse des dépôts et consignations et La Poste.

[Cliquer ici info+](#)

BREVES

20 millions du Plan de relance en faveur de l'insertion et de l'éducation

Alors qu'ils recevaient, lundi 30 novembre, le cinquième rapport de l'Observatoire annuel des zones urbaines sensibles (Onzus), Xavier Darcos et Fadela Amara ont annoncé le déblocage de 20 millions d'euros au titre des crédits du plan de relance. A cette occasion, une convention avec l'Acse a été signée, relative aux actions mises en œuvre par l'Acse en faveur de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. L'objectif étant de renforcer les actions déjà engagées dans l'accompagnement à l'insertion professionnelle, l'accès à une éducation d'excellence et la lutte contre l'illettrisme et le décrochage scolaire.

250 millions d'euros supplémentaires pour les Internats d'excellence

La commission sur le Grand emprunt a proposé d'accorder 250 millions d'euros au financement de la création de 25 000 places d'internat d'excellence supplémentaires : 5 000 places dans le secondaire, 15 000 au bénéfice des élèves des classes préparatoires et 5 000 pour les "internats de ville" communs à plusieurs établissements. C'est dans le cadre de la dynamique Espoir banlieues qu'une première expérimentation avait démarré en 2008, avec la labellisation de 2 900 places. Au regard des résultats positifs obtenus, Fadela Amara avait récemment sollicité des crédits pour que cette expérimentation puisse être généralisée. Ce dispositif permet, en effet, de favoriser la mixité sociale dans les internats en accueillant les enfants et les adolescents des quartiers avec les autres.

http://www.ville.gouv.fr/article.php3?id_article=593

Amendement. Le Sénat, dans le cadre de la préparation de la loi de finances 2010, a adopté ce 26 novembre 2009 un amendement proposé par le **Sénateur Claude Lise, visant à étendre à toutes les collectivités territoriales d'outre-mer, les principes d'un amendement récemment adopté par l'assemblée nationale.**

L'amendement en question prévoit que le Gouvernement présente, lors de la discussion du projet de loi de finances pour 2011, un rapport relatif aux mesures envisagées pour répondre à la situation financière des communes d'outre-mer, et notamment **des « villes capitales », et qui devrait évoquer les mesures visant à compenser les « charges dites de centralité » qui pèsent sur elles.** Pour en savoir plus : [Cliquer ici](#)

- Le RSTA qui est les Revenu Supplémentaire Temporaire d'Activité est un dispositif transitoire : il est prévu pour durer 36 mois. Il a été arraché lors des crises sociales qui ont sévi en début d'année. Il s'agit de la contribution de l'Etat au financement de la prime de vie chère de 200 euros, censée permettre aux travailleurs pauvres de faire face au coût de la vie plus élevé qu'en France Hexagonale. Plus précisément aux salariés touchant 1849, 46 euros bruts mensuels maximum. Il faut souligner que le ministre du budget a fait passer (en attendant le RSA) un amendement, qui va supprimer l'imputation du RSTA sur la PPE (Prime Pour l'Emploi) et exonérant d'impôt sur le revenu les primes versées pendant un an par les collectivités territoriales, en complément du RSTA.

Pour l'heure, le RSTA connaît des difficultés dans l'instruction des dossiers et devant les inquiétudes des demandes encore trop peu nombreuses par rapport au bénéficiaires potentiels.

Pour en savoir plus : <http://www.rsta-outremer.fr/>

-En France hexagonale, un an après la publication de la loi du 1er décembre 2008 généralisant le revenu de solidarité active (RSA) et réformant les politiques d'insertion, le bilan apparaît plus mitigé, du moins en termes de délais. Si le basculement des bénéficiaires du RMI et de l'allocation de parent isolé (API) s'est fait de façon transparente pour les intéressés - on compte désormais 1,26 million de foyers bénéficiaires du RSA "socle", dont 15% (ex-API) titulaires d'un RSA majoré -, la montée en charge du RSA "chapeau" (travailleurs pauvres) se révèle plus lente que prévue. Dans une interview au Figaro du 1er décembre, Martin Hirsch reconnaît d'ailleurs que "cela peut donner l'impression d'un démarrage un peu lent". Il convient toutefois de rappeler que la date de départ en la matière n'est pas le 1er décembre 2008, mais le 1er juin 2009, date d'entrée en vigueur du RSA. Au 30 septembre 2009 - autrement dit en quatre mois -, le nombre de foyers percevant le RSA chapeau était de 370.000. **Ce chiffre représente près de 25% du nombre de bénéficiaires potentiels (environ 1,6 million de foyers).** A cette même date, le montant moyen du RSA socle était de 422 euros par mois et celui du RSA chapeau de 157 euros. Pour l'avenir, Martin Hirsch maintient son objectif de 90% de bénéficiaires potentiels touchant effectivement le RSA au bout d'un an.

Le contrat unique d'insertion, l'autre volet du RSA

Moins médiatisé que le revenu de solidarité active, le contrat unique d'insertion est pourtant une innovation phare de la loi du 1er décembre 2008. Pour préparer son entrée en vigueur au 1er janvier prochain, un décret du 25 novembre 2009 en fixe les modalités de mise en œuvre. **Dans l'esprit du gouvernement et du législateur, le contrat unique d'insertion (CUI) doit répondre à une demande exprimée de longue date par tous les acteurs de l'insertion : tailler dans le maquis des contrats aidés au profit d'un dispositif stable et - si possible - pérenne. Outre la simplification dans la préparation et la gestion des contrats, le CUI doit améliorer la lisibilité du dispositif d'insertion professionnelle et faciliter le choix des référents et des bénéficiaires, grâce à l'harmonisation des conditions d'accès et des contenus des contrats.**

En pratique, la création du contrat unique d'insertion se traduit par la suppression du CI-RMA (contrat d'insertion-revenu minimum d'activité) et du contrat d'avenir (CAV). Par ailleurs, le CUI reprend les dispositions du contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE) - pour le secteur marchand - et du contrat initiative emploi (CIE), pour le secteur non-marchand. Cette simplification permet à l'Etat et aux départements de disposer, avec le CUI, d'un instrument unique d'insertion, dédoublé entre CAE et CIE selon le lieu d'exercice et valable quelle que soit la situation du bénéficiaire (allocataire ou non d'un minima social). Le projet de loi de finances pour 2010 fixe un objectif de 410.000 CUI : 360.000 CAE et 50.000 CIE. Pour en savoir plus : [cliquer ici](#) [pour télécharger la circulaire](#)

Emplois verts : Mobilisation des acteurs de l'emploi et de la formation

Dans un entretien accordé à la "Tribune" à l'occasion du 1er Forum Emplois Verts, le secrétaire d'Etat en charge de l'emploi, Laurent Wauquiez, détaille les enjeux du développement durable pour l'emploi et la formation. Il déclare que "l'objectif de 600 000 emplois créés ou maintenus d'ici à 2020" dans le domaine de la croissance verte est « atteignable ». [Lire la suite](#)

Formation action sur la compréhension et la prévention des violences urbaines (du 30 novembre au 2 décembre)

Le Centre de ressources en partenariat avec le CNFPT a organisé durant 3 jours cette formation action. L'intervenante Nicole CHAMBRON (sociologue-consultante sur la politique de la ville et notamment sur la prévention de la délinquance), a animé les échanges de pratiques et a permis par ses interventions de caractériser les phénomènes de violences urbaines. Les participants ont pu ainsi s'exprimer sur le contexte général des violences urbaines et de revenir sur celles ayant déjà eu lieu en Martinique (1959, 1974, 1994, 2002, 2006, 2009). Les participants acteurs de prévention, de médiation, de sécurité, ont ainsi fait un retour de pratiques sur ces événements et ceux de Février et Mars et les dérives urbaines des mardi et mercredi des Cendres à Fort de France notamment. **Un retour de pratique** possible avec notamment la présentation d'expériences de Maurice FERNE (Directeur de la Sécurité Publique et de la protection civile à FDF), les éclairages du Chef de Service de Renseignements et d'Information Générale, Monsieur CORDONNIER, la présentation de la démarche d'Observatoire de la tranquillité publique par Alexandra MATEZUA-LOUIS (Coordinatrice du CLS/CLSPD de Fort de France) ; la présentation du dispositif de Médiation sociale par Anicet SOQUET (Association MEDIADOM) ; les éclairages de Philippe ALAIN YERRO (anthropologue) sur la médiation sociale et ses enjeux.

Globalement les thématiques abordées étaient : **De quoi parle t'on ?** (caractéristiques, intensité, échelle Brui Tong, délinquance, dérives, guérillas, révolutions, mouvements populaires ?) **Qui cela concerne ?** (bandes organisées, phénomènes sporadiques, policiers, élus, médiateurs, habitants ...?) **Qu'est il possible de mettre en œuvre face aux dérives urbaines ?** (Observation, détection, prévention, coordination maintien de l'ordre, médiation et travail social, projets DSU, échanges de pratiques, ...). Les participants pour la plupart était des coordonnateurs de dispositif Politique de la ville, de prévention et de sécurité de différentes Communes, des assistantes sociales du Conseil Général, un coordonnateur de la Protection Judiciaire de la jeunesse, des médiateurs sociaux et familiaux, C'est cette diversité d'acteurs qui a permis la richesse et la pertinence des échanges et de cette qualification collective. Un groupe de travail va ainsi se mettre en place pour continuer les travaux déjà engagés. **Un compte rendu sera bientôt disponible.**

Rénovation des devantures et fresques des bâtiments de Cité Dillon. Les bâtiments de la SIMAR allant des lettres de G à M font partie d'un ensemble de travaux réalisés le long de l'avenue Salvador Allende, dans le cadre de l'aménagement et du renouvellement urbain de Fort de France.

Séminaire de réflexion sur les Finances solidaires et la création d'activités

La CRESS et l'Agence d'Insertion de la Martinique ont organisé ce Séminaire Vendredi 27 novembre 2009. Ainsi, les thématiques abordées **s'inscrivaient dans le mois de l'économie sociale et solidaire piloté par la CRESS** sociale et solidaire. Notamment, des ateliers ont été mis en place sur les outils, les circuits et perspectives d'avenir de la finance solidaire regroupant des grands témoins et des acteurs divers.

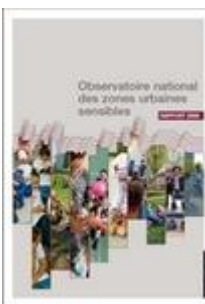
Le Pôle d'Accueil en Réseau pour l'Accès aux Droits Sociaux (PARADS) dispositif prévu dans le cadre de la loi de Cohésion Sociale de 2004 vise à mettre en cohérence les réponses sociales aux personnes fragilisées par les événements de la vie (décès, maladie, perte de ressources,...). **Ce dispositif présenté en Martinique pendant un séminaire de quatre jours aux CCAS, représentants du Conseil général et de la DSDS, permet ainsi de travailler en réseau, de sortir des cloisonnements et mutualiser les compétences et moyens à travers des partenariats tangibles et opérationnels. Cette démarche déjà innovante prend en plus en compte un pôle santé. Ce dispositif vient en appui au réseau d'alerte sociale destiné à identifier les personnes ayant des difficultés d'accès aux droits et qui du fait de la complexité des procédures, restent hors droits et aggravent leur situation d'exclusions.** Ce dispositif qui entre 2005 et 2008 a formé près de 145 personnes issues des CCAS, de la Sécurité Sociale etc...permet de répondre aux urgences et agit de manière partenariale en regroupant les institutions compétentes (Conseil général, CAF, IRCOM, IEDOM, etc...). Pour en savoir plus : [cliquer ici](#)

L'école des Parents

Des ateliers permanents ont lieu tous les mercredi à la Maison des associations de Trinité. Ainsi, c'est l'occasion pour la CREM (Cellule de Réflexion d'Ecoute et de Médiation) de faire partager entre professionnels et parents sur des thématiques en liens avec la parentalité, l'éducation. **Contact : 0696 923773 ou 0596 755531**

DOCUMENTATION

Le rapport 2009 de l'ONZUS est paru



Le rapport 2009 de l'Observatoire national des zones urbaines sensibles (ONZUS) a été rendu public ce lundi, par Bernadette Malgorn, présidente du conseil

d'orientation de l'ONZUS, en

présence de Fadela Amara et de Xavier Darcos, ministre du Travail, des Relations sociales, de la Famille, de la Solidarité et de la Ville.

[Téléchargez le rapport 2009 complet \(14 Mo - 270 p.\)](#)

[La synthèse du rapport ONZUS 2009 \(format PDF - 258.4 ko\)](#)

Les chapitres :

[L'emploi](#)

[Les entreprises](#)

[Les revenus des habitants](#)

[L'habitat](#)

[Les équipements](#)

[La santé](#)

[Les établissements et la réussite éducative](#)

[La sécurité et la tranquillité publiques](#)

[La mise en oeuvre de la politique de la ville](#)

[Discours de Xavier Darcos lors de la remise du rapport ONZUS 2009 \(format PDF - 49.3 ko\)](#)

[Discours de Fadela Amara lors de la remise du rapport ONZUS 2009 \(format PDF - 18.8 ko\)](#)

5eme Rapport de l'Observatoire National de la Délinquance



L'Institut national des Hautes études de sécurité publie « La criminalité en France », le 5ème rapport annuel de l'Observatoire national de la délinquance (OND), sous la direction d'Alain Bauer. L'OND y présente une étude sur l'évolution des statistiques de victimation après trois enquêtes annuelles. Il s'agit, à travers cette étude, de suivre l'évolution des phénomènes de délinquance à partir des données de la police et de la gendarmerie, mais aussi à partir d'indicateurs extraits d'enquêtes de victimation. Déjà, l'an dernier, l'OND avait publié une comparaison similaire des données portant sur les atteintes aux biens. **Pour télécharger ce rapport** <http://www.inhes.interieur.gouv.fr/>

Quelques exemples et expériences d'observatoires

L'Observatoire de la vie quotidienne :

<http://i.ville.gouv.fr/divbib/doc/ficpersan.pdf>

Recensement des Observatoires politique de la ville :

<http://i.ville.gouv.fr/Data/Obslocal.php>

OBSERVATOIRE DES QUARTIERS DU CUCS DE MARSEILLE:

<http://www.agam.org/fr/dossiers-agam/politique-de-la-ville.html>

EXEMPLE DE Lyon observatoire de la délinquance :

http://www.polville.lyon.fr/polville/sections/fr/zoom/observatoire-de-la-d/?&view_zoom=1#content



Les inégalités aux Antilles-Guyane : Dix ans d'évolution Gérard Forgeot, Cynthia Celma (Insee juillet 2009)

Le panorama des minima sociaux a évolué depuis le début des années 2000 : l'alignement du revenu minimum d'insertion (RMI) est achevé depuis janvier 2002 et le revenu de solidarité (RSO) est versé depuis décembre 2001.

L'uniformisation des barèmes de l'allocation parent isolé (API) avec ceux de métropole est complète depuis janvier 2007. Concernant les revenus liés à l'activité, la loi sur les 35 heures a conduit à revaloriser le SMIC de 24% entre 2001 et 2006.

Des dispositifs incitatifs à la reprise d'activité (plan d'accompagnement à la recherche d'un emploi (PARE), et prime pour l'emploi (PPE) notamment ont été instaurés en 2001. La croissance économique observée sur la première moitié de la décennie a pu bénéficier de façon différenciée aux différentes catégories de ménages. Enfin, l'instauration prévue avant fin 2010 du revenu de solidarité active (RSA) dans les Dom en remplacement du RMI et de l'API conduit naturellement à s'intéresser aux publics potentiellement concernés.

http://www.insee.fr/fr/insee_regions/martinique/themes/etudes_detaillees/inegalitesAG/inegalitesAG.pdf

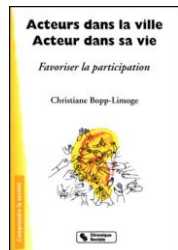
Indicateurs d'inégalités sociales, tiré de l'édition 2009 du rapport "France, portrait social" de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE)

"Comment parler autrement des banlieues ?", aux éditions du CIV

Le Secrétariat général à la ville publie dans sa collection « Rencontres des acteurs de la ville », les actes des rencontres du 26 mars 2008 « Comment parler autrement des banlieues ? ». Cette journée a été l'occasion de débats avec des chercheurs, des journalistes, des acteurs de la politique de la ville et des élus. Les quatre thèmes de la journée ont tenté d'éclairer la question de l'image que renvoient les quartiers : l'image des banlieues : le regard des historiens et des sociologues ; Médias et banlieues ; les discours sur les banlieues : qui parle des banlieues et comment ? Qu'en pensent les habitants ? ; quel rôle la politique de la ville joue-t-elle dans le changement d'image des quartiers ?

http://www.ville.gouv.fr/article.php3?id_article=605

Acteurs dans la ville, acteur dans sa vie, favoriser la participation



L'état d'esprit avec lequel sont menées des actions avec un public incitant plus ou moins les personnes à être actrices. La méthodologie utilisée est un déterminant essentiel du résultat. Les propositions de cet ouvrage, illustrées par des projets réalisés ou en cours de réalisation dans la région mulhousienne, visent à mobiliser le dynamisme du parent, de l'habitant, de l' élu, du professionnel, pour le rendre acteur, ou lui permettre de développer davantage sa participation, pour lui-même, voire dans son groupe social. Cette mobilisation peut inciter en retour l'institution, l'association, la hiérarchie, le réseau pluridisciplinaire, à se mobiliser, à s'investir dans le questionnement posé par l'habitant, par l'électeur, par l'utilisateur, par le salarié, par le patient. Cependant, c'est une position pour le moins inconfortable pour le pouvoir en place. " Faire avec autrui " et non " faire pour autrui " fait s'exposer à l'inattendu, tant il permet l'expression de la singularité individuelle.

Auteur : Christiane BOPP-LIMOGE - Éditeur : Chronique sociale sociologie - Année de parution : 2004

Lettre électronique du Centre de ressources Politique de la ville

36, bd Amilcar CABRAL, Imm. La Varangue, 97200 FDF.

BP 7222, 97277 Schoelcher cedex,

Pour publier un article sur des projets et actions de développement social urbain :

Tél : 0596 686452, Fax 0596 589628 contact@villecaraibe.com

Nouveau site internet : Bientôt disponible ! Plus pratique et lisible : www.villecaraibe.com